

AVIS EST DONNÉ QU'UNE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS SERA TENUE À 19 h 30, JEUDI 2 SEPTEMBRE 2010 AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA STLÉVIS, 229 RUE SAINT-OMER, LÉVIS (QUÉBEC). UNE RENCONTRE EN COMITÉ PRÉCÉDERA L'ASSEMBLÉE À 18 h.

ORDRE DU JOUR-

1. Ordre du jour
2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Extraordinaire du jeudi 8 juillet 2010
3. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Extraordinaire du mercredi 11 août 2110
4. Autorisation de procéder à la vente des autobus numéro 9046, 9098 et 9286
5. Mandat à la Ville de Lévis : Géo-référencement des arrêts d'autobus dans le cadre de la mise en place d'un Système d'Aide à l'Exploitation et Information Voyageur (SAEIV)
6. Adoption des nouvelles conditions de rémunération du personnel-cadre et des professionnels non syndiqués
7. Motion de Félicitations à madame Henriette Larivée à l'occasion de son départ pour la retraite
8. Motion de Félicitations aux chauffeurs d'autobus, à la direction de l'exploitation et à la responsable des activités marketing de la ST Lévis dans le cadre des évènements estivaux (Fête nationale, Festivent et FestiJazz)
9. Embauche d'un chargé de projet à la Direction de la planification et du développement
10. Comptes payables
11. Points divers
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

PÉRIODE DE QUESTIONS

En vertu du Règlement (règle interne), les personnes qui désirent prendre la parole doivent s'identifier et adresser leurs questions au Président.
